

Guides > La proposition de recherche (3e cycle)

Université de Montréal
École de [bibliothéconomie](#) et des [sciences de l'information](#)

La proposition de recherche (3e cycle)

La proposition de recherche (**SCI7020**) a une valeur de 6 crédits. **L'inscription à l'étape de la proposition de recherche se fait au trimestre suivant la réussite de l'examen général de synthèse.** La rubrique [Échéancier](#) indique l'échéancier type pour une thèse terminée en quatre ans.

Le but de la proposition de recherche est de préciser le sujet de recherche et la méthodologie pertinente à la réalisation du projet. Les objectifs spécifiques sont de :

- définir la problématique;
- préciser le but de la recherche;
- préciser les objectifs de recherche;
- formuler les questions de recherche;
- identifier les limites de la recherche;
- analyser la littérature pertinente;
- décrire la méthodologie envisagée;
- justifier le choix de la méthodologie;
- décrire les résultats escomptés;
- décrire les retombées potentielles.

Format

La proposition de recherche prend la forme d'un document d'environ 10 000 mots (sans compter la page de titre, la table des matières, la liste des sources citées et les annexes). Elle doit inclure les éléments suivants :

- une page de titre reprenant le titre provisoire de la thèse;
- un résumé de 350 mots;
- une table des matières;
- la liste des tableaux et des figures (le cas échéant);
- la liste des annexes (le cas échéant);
- une introduction;
- une description du contexte et de la problématique;
- l'énoncé du but de la recherche, des objectifs de recherche et des questions de recherche / hypothèses;
- une revue de la littérature;
- la description et la justification de la méthodologie;
- une conclusion (incluant un rappel des objectifs), les résultats attendus et les retombées potentielles;
- la liste des sources citées;
- des annexes (si nécessaire).

La **présentation de la proposition de recherche** doit être conforme :

- au [Guide des mémoires et des thèses](#) des ESP, et
- au [modèle de document](#) (feuille de style) utilisé pour la présentation des thèses en format numérique.

Voir à cet effet la rubrique [Rédaction et présentation du mémoire ou de la thèse](#) sur le site du Vice-rectorat adjoint aux études supérieures et postdoctorales (ESP).

Voir également la rubrique [Rédaction et présentation des travaux \(3e cycle\)](#) dans le présent Guide étudiant.

Procédures

Le comité de recherche est formé dès que l'examen général de synthèse a été réussi. Pour plus de détails sur le comité de recherche et le formulaire à compléter, voir la rubrique [Comité de recherche](#).

La doctorante ou le doctorant rédige sa proposition de recherche sous la supervision de sa directrice ou de son directeur de recherche, de sa codirectrice ou de son codirecteur de recherche (s'il y a lieu), et des autres membres de son comité de recherche dont il doit respecter les modalités de fonctionnement et les exigences. Il est recommandé à la doctorante et au doctorant de discuter des modalités de fonctionnement et des exigences dès la première rencontre du comité de recherche.

Lorsque la proposition de recherche est rédigée à la satisfaction des membres du comité de recherche, le formulaire [Annexe 6 — Acceptation de SCI7020 Proposition de recherche](#) est remis au TGDE par la directrice ou le directeur de recherche. La mention R (Réussi) et les crédits obtenus sont inscrits au relevé de notes de la doctorante ou du doctorant.

Lorsque la proposition de recherche est acceptée par son comité, la doctorante ou le doctorant peut demander d'en faire une présentation publique à l'EBSI sous forme de conférence. La directrice ou le directeur de recherche organise la présentation, laquelle n'est pas évaluée.

[École de bibliothéconomie et des sciences de l'information](#)
Besoin d'aide ? [Nous joindre](#)